



Responsabilite financiere des parents d'un enfant majeur

Par **JPARPILLON**, le **06/02/2008** à **18:32**

Bonjour,

Je voudrais savoir quelles sont les obligations incombant aux parents d'un enfant majeur vivant sous leur toit, attendu que cet enfant n'est plus étudiant, pas inscrit à l'ANPE et ne veut pas travailler.

En cas de découvert bancaire contracté par cet enfant majeur, la banque peut-elle se retourner contre les parents ?

Quelles sont les lois qui protègent les parents contre un assistanat à vie d'un d'un enfant majeur ? Peut-on lui interdire le toit familial et lui louer une chambre indépendante ?

Merci de vos infos à ce sujet,

Par **Jurigaby**, le **06/02/2008** à **18:39**

Bonjour.

-Les parents ne risquent rien.

-Vous pouvez le foutre dehors. La seule chose à laquelle vous êtes tenu, c'est de lui verser une pension alimentaire dont le montant est fonction de vos revenus.

Sachant que le juge tiendra évidemment compte que l'enfant majeur ne veut pas travailler..

Moi non plus, je veux pas travailler.. Et alors? On n'est bien obligé non?!?

Ne vous laissez pas faire et bon courage!